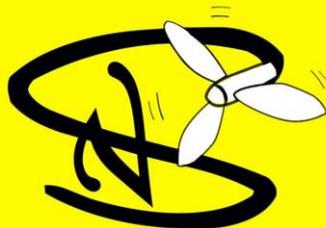


Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N°41

*Vent du Sud Morvan*

Association créée en 2017 pour la protection de l'environnement, des paysages et du patrimoine culturel contre toutes atteintes et nuisances qui pourraient leur être portées.

Siège : 71320
MONTMORT
Saône-et-Loire

Contact ; Olivier DUBAR

Courriel :
olivier.dubar248@orange.fr

Le point de vue de l'association Vent du Sud Morvan sur la programmation pluriannuelle de l'énergie soumise à la concertation

Résumé rapide.

Stop aux énergies renouvelables intermittentes et non pilotables, sources du renchérissement du prix de l'électricité, sources de la perte de souveraineté énergétique, sans aucun effet mesurable sur la diminution des émissions de gaz à effet de serre dans notre production d'électricité.

Cette nouvelle PPE 3 s'apparentant à la méthode Coué va à l'encontre de l'avis des Français, culpabilise le monde rural en l'opposant au monde urbain !

Cette nouvelle PPE très ressemblante à la précédente ne semble pas tenir compte :

- de la déclaration d'Emmanuel Macron sur la politique de l'énergie à Belfort le 10 février 2022
- des résultats la commission d'enquête parlementaire, présidée par le député Julien AUBERT sur le coût des EnR en 2019
- des résultats de la commission d'enquête parlementaire en 2023, présidée par le député SCHELLENBERGER sur la perte de souveraineté énergétique,
- du rapport d'information de la récente commission sénatoriale portant sur la production, la consommation, et le prix de l'électricité aux horizons de 2035 et 2050.

Les communes de Saône-et-Loire se sont prononcées récemment sur les zones d'accélération des EnR (ZAER) et ont rejeté dans leur grande majorité l'éolien terrestre.

Présentation : L'association défend et protège le paysage bocager du Sud Morvan

« C'est un paysage presque entièrement dominé par les bocages. Il est structuré par un maillage bocager bien préservé qui souligne un découpage parcellaire intime et souligne le relief. Ces petites parcelles sont principalement utilisées comme herbage pour l'élevage, activité dominante du secteur ».



Le Charolais-Brionnais, paysage culturel de l'élevage bovin

Le classement du bocage du Charolais-Brionnais au patrimoine mondial de l'UNESCO, en cours d'instruction, serait incompatible avec la mise en place de la PPE3.

Le paysage culturel dans lequel s'inscrit la PPE 3 est un paysage façonné par les éleveurs de la race charolaise. Depuis des temps immémoriaux, le paysage est exploité de façon durable en préservant la biodiversité du milieu tout en suivant ou faisant évoluer des savoir-faire pluriséculaires, pour faire prospérer une race d'une qualité exceptionnelle mondialement connue et reconnue, « la Charolaise », dans son berceau d'origine. Ces interactions harmonieuses entre les hommes et la nature ont donné naissance à un paysage bocager aux caractéristiques uniques, reflet des traditions pastorales anciennes et persistantes.

Il est authentique dans le sens où la vocation herbagère pluriséculaire qui a contribué à le modeler

et à l'entretenir n'a jamais été remise en cause tandis que le parcellaire et le réseau de haies qui structurent l'espace n'ont jamais été affectés en profondeur. Il est l'un des rares bocages à n'avoir pas subi de remembrement. Le maintien dans le temps des éléments constitutifs du paysage dans des formes proches de leur forme initiale et une persistance d'un rôle actif du bocage dans le fonctionnement du système d'élevage contribuent à sa valeur universelle exceptionnelle.

Argumentaires :

Le développement d'EnR intermittentes et non pilotable ne sert en aucun cas à la décarbonation de notre pays puisque, grâce au nucléaire et à l'hydraulique, l'électricité y est abondante et déjà décarbonée à 95 %.

Le développement d'EnR intermittentes et non pilotables dépendantes de la météo est impossibles à stocker à grande échelle et n'offre aucune sécurité d'approvisionnement électrique aux Français.

Le développement d'EnR intermittentes et non pilotables est la cause de prix négatifs de l'électricité sur des périodes de plus en plus grandes qui ne profitent guère aux Français. Le nombre des Français en précarité énergétique augmente régulièrement.

Le développement d'EnR intermittentes et non pilotable coûte de plus en plus cher aux Français, sans espoir d'une diminution de leur facture d'électricité. Les coûts d'entretien et d'extension du réseau étant de 200 milliards pour RTE et Enedis pour les dix ans à venir.

Il n'est pas tenu compte des conséquences environnementales, budgétaires et socio économiques, alors que la France est en déficit de 3200 milliards et qu'elle se retrouve à nouveau sans gouvernement !

Les prix d'une électricité en constante augmentation contribuent à une perte de souveraineté énergétique de la France aux dépens de l'économie française, des industriels, des consommateurs et des contribuables français.

Notre souhait :

Le développement de réelles énergies renouvelables plus efficaces pour la véritable transition énergétique, telles que la production d'électricité pilotable, l'isolation thermique des bâtiments, les énergies propres comme la géothermie, la biomasse, l'évolution des modes de transports, est à privilégier.

L'enjeu de la transition énergétique est louable à la condition que les solutions proposées respectent les spécificités des régions, la biodiversité et les paysages à condition également qu'elles répondent aux préoccupations des habitants.

Ex : Le Morvan, région peu ventée se voit proposer des aérogénérateurs de 240 mètres.

C'est à partir de faits et non de chimères que veulent nous imposer les écologistes, que la nouvelle PPE devrait s'inscrire.

Pourquoi ne pas reconnaître que l'énergie nucléaire est-celle qui rejette le moins de gaz à effet de serre dans le monde?

L'industrie et les citoyens européens souffrent actuellement d'une crise énergétique sans précédent, très différente de celle des années 70, car elle n'est pas mondiale et qu'elle ne nous a pas pris au dépourvu, **car nous en sommes les acteurs**. L'énergie est devenue chère et rare, en très peu de temps. La guerre en Ukraine aura été le catalyseur...

La crise énergétique actuelle est la conséquence directe des décisions politiques irrationnelles prises par les dirigeants européens sous l'impulsion d'écologistes qui gangrènent également beaucoup de niveaux administratifs français. L'anti-nucléaire est un phénomène de mode.

Comment des croyances sans preuves peuvent-elles devenir des dogmes ?

Depuis deux décennies environ, sous l'influence massive des ONG écologistes de tous poils, les organes de direction de l'UE ont fait des choix radicaux : éliminer les ressources fossiles d'ici 2050, interdire la vente de véhicules thermiques neufs d'ici 2035, octroyer des subventions de développement gigantesques à la filière hydrogène, priver à l'inverse le nucléaire de toute aide et de toute planification intelligente, etc...

En conclusions

Une obligation : Il serait souhaitable qu'il soit écrit dans la loi que l'Assemblée nationale exerce un réel contrôle du suivi de la future PPE, car c'est surtout l'argent des Français qui finance cette gabegie ! L'association « Vent du Sud Morvan » donne un avis défavorable à cette nouvelle PPE, mais reconnaît la nécessité d'une programmation énergétique de la France.